

**« Genre », un tic de langage dont la signification glisse à mesure que sa popularité augmente,**  
par Clara Cini

Du latin « genus, generis » signifiant « origine, naissance », utilisé pour identifier et classer, le mot est devenu un marqueur de l'ironie dans la langue orale, « genre, ça c'est vrai ? ».

Dans son morceau intitulé Genre, le chanteur Eddy de Pretto semble s'adresser à lui-même et à ses efforts désespérés pour ressembler à ce qu'il n'est pas, expliquant de manière fatale : « Tu ne resteras qu'un grand sac d'os qui fera genre parmi les rires des dimanches près de la salle de sport ».

« Faire genre », « elle était genre vraiment surprise », « mais genre tu lui as dit ça ! », « genre, ça c'est vrai ? » : ce terme pourtant si bref est désormais omniprésent dans nos conversations, surtout parmi les plus jeunes, et sa signification glisse à mesure que sa popularité augmente.

« Genre » s'apparente aujourd'hui à ce qu'on nomme de manière péjorative un tic de langage, c'est-à-dire un « élément de langage qui est surreprésenté dans le langage d'un individu (un idiolecte), ou d'un groupe (un sociolecte) » selon la définition de la linguiste Julie Neveux.

Des cibles à éliminer

Il est en effet courant de pointer ces expressions récurrentes qui s'immiscent dans nos discours, faisant de formules telles que « du coup », « en vrai » ou « genre » des cibles à éliminer, comme s'il s'agissait d'évacuer du langage ces « mots-béquilles » qui viendraient l'assombrir ou le parasiter.

A l'origine, le substantif « genre » n'a pourtant rien d'obscur. Emprunté au latin « genus, generis » signifiant « origine, naissance », ce terme prend d'abord le sens de « sorte, type ». Il traverse le XIII<sup>e</sup> siècle sous la graphie de « gendre », certainement sous l'influence du verbe « gendrer », synonyme de notre verbe moderne « engendrer ». A l'aube du siècle suivant, le terme se spécialise, notamment avec la naissance de l'expression « genre humain ».

Toutes les disciplines s'emparent de ce substantif, qui devient, par exemple, indispensable en littérature pour classifier œuvres, sujets et styles. C'est d'ailleurs la principale signification de « genre » qui a été retenue par le dictionnaire Larousse, qui le définit comme un « ensemble de traits communs à des êtres ou à des choses », lui donnant pour synonymes « sorte » et « espèce ».

Cependant, le terme « genre » est aujourd'hui utilisé autrement la plupart du temps, comme l'explique la rubrique « Dire, ne pas dire » de l'Académie française : « Genre s'entend souvent employé à la manière d'un adverbe, comme il en est allé de “style” qu'il supplante aujourd'hui dans cet usage relâché ».

Précaution oratoire

Dans le langage oral, « genre » s'épaissit donc de nuances supplémentaires qui dépendent de sa place au sein d'une proposition. L'Académie française explique qu'en tête de phrase, le terme prend une valeur exclamative « en quelque sorte rhétorique », devenant un équivalent de « pas possible » : « Genre, tu le connais vraiment ? ».

Mais, inséré au milieu de la phrase, il introduit une « comparaison approximative », renouant précisément avec son étymologie puisqu'il classifie, « module ou atténue un propos en servant en quelque sorte de précaution oratoire » : « Il est (du) genre sérieux ».

Terme caméléon très populaire, « genre » est donc devenu un tic de langage contemporain. On peut alors se demander à quoi ces expressions si récurrentes peuvent bien servir, et surtout, pourquoi celle-ci est aussi répandue. Ces tics répondent à une véritable fonction du langage définie par le linguiste russo-américain Roman Jakobson, la fonction « phatique », qui ne consiste pas à apporter une quelconque information par le biais du langage, mais bien à établir et à maintenir la

communication avec le locuteur, c'est-à-dire à conserver son attention tout au long de l'échange. Et en effet, la linguiste Julie Neveux précise que « genre » répond plus particulièrement à deux fonctions spécifiques qui expliquent sa popularité. D'abord, il rend compte de « l'effort du locuteur pour identifier et classer », soit « une opération cognitive de catégorisation première chez l'être humain » ; ensuite, et c'est peut-être là que réside toute l'originalité de ce terme, « genre » donne à voir « le désir de mettre en scène avec humour une situation ou un comportement, surtout celui des autres puisqu'il est plus facile de s'en moquer ».

« Genre » est ainsi à la lisière de la caricature et introduit parfois des modulations de la voix afin d'imiter au plus près la personne ciblée : « Il était genre : non mais c'est pas possible ! ». Exprimant une certaine ironie, ou du moins une distance, il est, selon la linguiste « le mot en français qui dit le mieux l'identification », ce qui explique sa popularité.

Dès lors, loin de devoir éradiquer ces termes, il s'agirait plutôt de les accepter comme faisant partie intégrante du français. On peut ici songer à l'explication du lexicographe Alain Rey (1928-2020), dans son ouvrage *L'Amour du français* (Denoël, 2007) : « Lorsqu'on dit "ce n'est pas du français" (...), ce n'est jamais pour désigner du chinois, du russe ou de l'anglais, mais du français, justement, du français refusé, rejeté, écarté, au nom d'une décision obscure, historique et collective – de cette collectivité (...) qui s'appelle le pouvoir ».